ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

EPISTOLAIRE SARL, au capital de 1 000 euros, siège social : 32 Rue Charrue, 21000 DIJON, 909 815 300 RCS DIJON, AGM du 31/08/2023 : statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis.

AL23010187

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GROUPEMENT FORESTIER DE PLECIS MORAVOIR Groupement Forestier au capital de 168 761,06 euros 16 Rue de Langres 52500 FAYL BILLOT 329 326 193 RCS CHAUMONT En date du 08/10/2023 la collectivité des associé du GROUPEMENT FORESTIER DE PLECIS MORAVOIR a décidé de transférer le siège social du 16 Rue de Langres à FAYL BILLOT (52500) au 3 bis Avenue Gounod 21000 Dijon à compter du 8/10/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
La Société, immatriculée au RCS de CHAUMONT sous le numéro 329 326 193 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérance : Monsieur Eddie MERCIER demeurant 3 bis Avenue Gounod 21000 DIJON

AL23010364

FIDAL AVOCATS

Rue des Veuves
Cherbourg-Octeville
50100 - CHERBOURG-EN-COTENTIN

NOMINATION CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOFRAIS
SAS au capital de 2 000 000 €
Siège social : Ferme du Chêne
21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX
508 977 220 RCS Dijon

Par décision de l'Associé unique du 29/09/2023, la société AUDIT EXPERTISES, située 6 Le Haut Quesnoy – ST-MARTIN-DES-CHAMPS – 50300 AVRANCHES, a été nommée co-commissaire aux comptes, pour une durée de six exercices.

AL23010372

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOMAINE TRAPET ROCHELANDET – EARL – SC - 48 700,00 € - 9 b Rue du Chambertin 21220 GEVREY CHAMBERTIN - 493 032 932 RCS DIJON – AGE du 14/09/2023 a décidé de transférer le siège au 17 rte de Saint-Philibert 21220 GEVREY-CHAMBERTIN à compter du 01/09/2022. modif. art.4.

AL23010373

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

SCI SAINT AMBROISE
au capital de 2 000 euros
Siège social : 22 Impasse des Castors
21160 MARSANNAY LA COTE
531 356 707 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 10/10/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 9 rue Royer – MESSIGNY-ET-VANTOUX 21380 à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article quatrième du titre I des statuts.
Pour avis. La Gérance

AL23010401

SCA - ASSURANCES

Aux termes du procès-verbal du 30 aout 2023, il résulte que la collectivité des associés de la société SCA – ASSURANCES, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est à MONTBARD (21500) – 25, Rue Edmé Piot, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°499 426 955, a décidé de transférer son siège social à MONTBARD (21500) – 11, rue Saint Roch, à compter du 1er juillet 2023. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL23010406

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SASU A.D.S. 21
au capital de 2 000 euros
Siège social
9 Rue Royer
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
819 573 452 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 10/10/2023, M. Sofiane ABOUD, demeurant 9 Rue Royer à MESSIGNY ET VANTOUX (21380) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Sophie ABOUD, démissionnaire.
POUR AVIS. La Présidente.

AL23010412

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

THÉO DANCER
SAS au capital de 2 000 €
Siège social
23, route de Santenay
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
892 899 279 RCS DIJON

Par décision du 27 Juillet 2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Mr Vincent DANCER de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet au 27 juillet 2023 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL23010413

NON DISSOLUTION

EURL JUSTINE
SARL au capital de 30 000 euros
ayant son siège social
sis 4, rue de la Poste 21000 DIJON
immat RCS DIJON 889 098 760

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES
Aux termes d'une décision en date du 31/07/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

AL23010415

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

HOLDING THEO DANCER
SAS au capital de 2 000 €
Siège social
23 route de Santenay
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
909 619 595 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2023, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 1er octobre 2023 la dénomination sociale HOLDING THEO DANCER par OPAOMA et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS Le Président

AL23010416

MODIFICATION DU CAPITAL

GLVMC
SARL au capital de 9 200 euros
Siège social
3 GRANDE RUE
21700 Nuits-Saint-Georges
522 946 300 RCS de Dijon

L'AGE du 31/10/2022 a décidé de changer le capital social en le portant de 9200 euros à 14000 euros. Mention au RCS de Dijon.

AL23010418

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KH AND GO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
12 rue Général de Gaulle
21700 NUITS ST GEORGES
898 927 355 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social du 12 rue Général de Gaulle - 21700 NUITS ST GEORGES au 17 rue Crébillon à NUITS ST GEORGES (21700) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président

AL23010420

CHANGEMENT ADMINISTRATEUR

SCA DESHYDRATATION DE LA HAUTE SEINE
SCA à capital variable
au capital de 664724,35 euros
Siège: RD 954
21450 BAIGNEUX-LES-JUIFS
302543244 RCS DIJON

L'AGO du 21/06/2021 a désigné administrateur la société HOFFMANN, SCEA au capital de 144 000 euros, sise Ferme des Essarts 21510 ÉTALANTE 323244707 RCS DIJON, représentée par HOFFMANN et a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de la société EARL RENAUT.

AL23010421

CHANGEMENT ADMINISTRATEUR

SCA DESHYDRATATION DE LA HAUTE SEINE
SCA à capital variable
au capital de 664724,35 euros
Siège: RD 954
21450 BAIGNEUX-LES-JUIFS
302543244 RCS DIJON

L'AGO du 15/06/2023 a désigné administrateur la société DU LAVOIR, GAEC au capital de 131 400 euros, sise Rue du Commerce CIDEX 18 21400 SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE 489942797 RCS DIJON, représentée par JEAN-PATRICE OLLIN et a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de M. ERIC NUTTINCK.

AL23010422

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

VSS
Société civile immobilière au capital de 200,00 €
Ancien siège social : 1 rue de la Toison d'Or
21800 CHEVIGNY SAINT-SAUVEUR
Nouveau siège social : 34 A Rue des Cent Écus 21000 DIJON
RCS DIJON N°841 918 477
Suivant décision de la gérance en date du 01/10/2023, le siège social a été transféré au 34 A Rue des Cent Écus 21000 DIJON avec effet au 01/08/2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23010451

MODIFICATION DU CAPITAL

JEANNIN HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 euros
porté à 189.800,00 euros
Siège social : 67 rue du Faubourg Raines,
21000 DIJON
914 827 233 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 11/10/23 que le capital social a été augmenté d'une somme de 188.000 € par voie d'apport en nature, pour le porter à 189 000 €.
Pour avis La Gérance

AL23010462

MODIFICATIONS

FRANCE FRAIS
Société par actions simplifiée
au capital de 27 308 000 euros
Siège social : Route de Combertault
21 200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
434 493 672 RCS DIJON

Par décision de l'Associé unique en date du 2 octobre 2023, il a été décidé de :
- Modifier les alinéa 1 et 7 de l'article 15 des statuts portant sur le Président de la société.
- Créer un nouvel article 16 portant sur les Directeurs Généraux – Directeurs Généraux Délégués.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis et mention.

AL23010469

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

COMMISSAIRE AUX COMPTES

LEGRAND INVESTISSEMENTS. EURL au capital de 920 000 euros. Siège social : 5 rue Devosge 21000 DIJON. 813 415 924 RCS DIJON. Aux termes d'une décision du 19/10/2023, l'associé unique a nommé la société SADEC, domiciliée 19 avenue de Messine 75008 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025. Pour avis. La Gérance

AL23010470

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RAPOSO PERE ET FILS ; Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € ; Siège social : 22 Impasse des Chaffauds – Z.A. La Petite Champagne – 21640 GILLY-LES-CITEAUX ; 834 238 537 RCS DIJON ; Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société RAPOSO PERE ET FILS a décidé de transférer le siège social du 8 Route de Côteaux, 21700 ST NICOLAS LES CITEAUX au 22 Impasse des Chaffauds - Z.A. La Petite Champagne - 21640 GILLY-LES-CITEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président

AL23010474

AVIS DE PUBLICITÉ

CPL
SARL au capital de 6000 euros
Siège social : 8 Rue du Vieux Chemin de Dole
21130 AUXONNE
RCS DIJON 498 462 373

AGE du 12.10.2023 - Augmentation du capital
AM : 6 000 €
NM : 12 220 €
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23010475

AVIS

FRANCE FRAIS
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 27.308.000 Euros
Siège social : Route de Combertault
21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
RCS : DIJON 434 493 672

L'an deux mil vingt-trois, le 2 octobre à 14 heures, sur décisions du Président, en date du 2 octobre 2023, Mme Valérie Blandin a été nommée Représentant Permanent de la société en remplacement de M. Jean-François Fortin, Président démissionnaire au 31 décembre 2022.

AL23010486

// DIVERS

ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Article 788 du Code civil
Article 1335 du Code de procédure civile
Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016
Décret n° 2016-1907 du 28 décembre 2016
Suivant déclaration faite le 18/06/2022 par M. Dominique Frédéric SIMONNEAU né à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 15/11/1977 demeurant à EPOISSES (21460) 21 rue des Éperons, inscrit par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 21/06/2022 sous le numéro RG 22/00811 et publiée au BODACC le 21/06/2022, a été reçue la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de :
M. André Marcel SIMONNEAU, époux de Mme Yvonne Suzanne GUENEAU, demeurant à MONTBERTHAULT (21460) 2 rue de la Croix.
Né à VIC-SOUS-THIL (21140) le 22/11/1914.
Décédé à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 20/02/1990.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

AL23010452

AVIS D'INVENTAIRE APRES ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DEL'ACTIF NET

Articles 789 et 790 du Code civil
Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006
Suivant actes reçus par Me Frédéric PAPOT, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «Olivier HARNISCH et Frédéric PAPOT, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-USAGE (21170) 2 rue de l'Échelotte, le 16/08/2022 contenant inventaire et continuation d'inventaire, enregistrés par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 17 août 2022 et publiés au BODACC le 25/08/2022, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :
- à l'ouverture de la succession de :
M. André Marcel SIMONNEAU, époux de Mme Yvonne Suzanne GUENEAU, demeurant à MONTBERTHAULT (21460) 2 rue de la Croix.
Né à VIC-SOUS-THIL (21140) le 22/11/1914.
Décédé à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 20/02/1990.
- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :
M. Dominique Frédéric SIMONNEAU né à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 15/11/1977demeurant à EPOISSES (21460) 21 rue des Éperons.
Suivant déclaration faite par ce dernier le 18/06/2022 inscrit par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 21/06/2022 sous le numéro RG 22/00811 et publiée au BODACC le 21/06/2022.
Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.
Pour insertion

AL23010453

ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Article 788 du Code civil
Article 1335 du Code de procédure civile
Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016
Décret n° 2016-1907 du 28 décembre 2016
Suivant déclaration faite le 18/06/2022 par M. Dominique Frédéric SIMONNEAU né à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 15/11/1977 demeurant à EPOISSES (21460) 21 rue des Éperons, inscrit par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 21/06/2022 sous le numéro RG 22/00812 et publiée au BODACC le 21/06/2022, a été reçue la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de :
Mme Yvonne Suzanne GUENEAU, veuve de M. André Marcel SIMONNEAU, demeurant à MONTBERTHAULT (21460) 2 rue de la Croix.
Né à MONTBERTHAULT (21460) le 28/07/1921.
Décédé à SAULIEU (21210) le 01/12/2009.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

AL23010454

AVIS D'INVENTAIRE APRES ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Articles 789 et 790 du Code civil
Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006
Suivant actes reçus par Me Frédéric PAPOT, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «Olivier HARNISCH et Frédéric PAPOT, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-USAGE (21170) 2 rue de l'Échelotte, le 16/08/2022 contenant inventaire et continuation d'inventaire, enregistrés par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 17 août 2022 et publiés au BODACC le 25/08/2022, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :
- à l'ouverture de la succession de :
Mme Yvonne Suzanne GUENEAU, veuve de M. André Marcel SIMONNEAU, demeurant à MONTBERTHAULT (21460) 2 rue de la Croix.
Née à MONTBERTHAULT (21460) le 28/07/1921.
Décédée à SAULIEU (21210) le 01/12/2009.
- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :
M. Dominique Frédéric SIMONNEAU né à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 15/11/1977demeurant à EPOISSES (21460) 21 rue des Éperons.
Suivant déclaration faite par ce dernier le 18/06/2022 inscrit par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 21/06/2022 sous le numéro RG 22/00812 et publiée au BODACC le 21/06/2022.
Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.
Pour insertion

AL23010455

CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES DE SECTION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

SCA 110 BOURGOGNE
Siège social 49, route d'Auxerre
89470 MONETEAU
Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour l'Auxerrois, le lundi 20 novembre 2023 à 9h15, au Kyriad à APPOIGNY
- pour la Bassée-Gâtinais, le mardi 21 novembre 2023 à 9h15, à la salle des fêtes VILLEBLEVIN
- pour la Puisaye, le mercredi 22 novembre 2023 à 9h15, salle des fêtes de MOULINS SUR OUANNE.
- pour le Tonnerrois, le jeudi 23 novembre 2023 à 9h15, salle polyvalente de LEZINNES
- pour le Châtillonnais, le vendredi 24 novembre 2023 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE
Ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2022
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du jeudi 7 décembre 2023 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs) de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du jeudi 7 décembre 2023
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses
Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le jeudi 7 décembre 2023 à 9H00 à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 AUXERRE.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 décembre 2022
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022-2023 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2023
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2022-2023
- Constatation de la variation du Capital Social
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration représentant le collège des Associés Coopérateurs
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Fixation du budget formation des administrateurs
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Walter HURE

AL23010457

SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY »
Notaires associés
23, rue Buffon -
21000 DIJON

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Thomas ROQUEL, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 17 octobre 2023, M. Hervé Christian COCHARD,retraité, né à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 17 janvier 1944, et Mme Lydie Ginette Marcelle MICHAUD-NERARD, retraitée, née à DIJON (21000) le 21 février 1948, demeurant à BEIRE LE CHATEL (21310) 4 Place Victor Noël, mariés sans contrat à la mairie de SAINT JULIEN (21490) le 18 septembre 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de décès.
Les oppositions doivent être notifiées dans un délai de trois mois par lettre re commandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Thomas ROQUEL

AL23010389

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 23/10/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MAGNIEN : Pré - Urbanisme : RNU
78 a 85 ca
- Les vernets: A-39
BLANOT : Parcelle boisée (futaie résineuse)
- Urbanisme : RNU
4 ha 13 a 08 ca
- Champolle: D-234
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
GERLAND : Terres, prés – Agriculture biologique - Urbanisme : Zone A du PLU
12 ha 59 a 48 ca
- 'Hameau de balon': AC- 76[37] - 'La galopiere': ZH- 12(J)- 12(K) - 'Les epenottes': ZH- 53- 147[51]
ARNAY-SOUS-VITTEAUX :
Pré – Urbanisme : RNU
4 ha 35 a 00 ca
'Roche en pont': ZI- 12(A)[F1]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/11/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23010497

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MAISON DIEU
SCI au capital de 1.829,39 euros
Siège social : rue de Meuvain
21220 FIXIN
323 178 103 RCS DIJON

L'AGE du 28 septembre 2023 constate qu'il n'y a plus de créances ni dettes et en conséquence approuve les opérations de liquidation et décide la clôture des opérations de liquidation.
L'assemblée générale donne quitus au liquidateur.
Mention faite au RCS DIJON.

AL23010402

DISSOLUTION

CUMA DE BEAUSEJOUR
Siège social : Mairie 21130 Saint-Seine-en-Bâche
RCS DIJON 794 064 857

L'AGE de la CUMA de BEAUSEJOUR réunie le 12 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter de cette date. Elle a désigné aux fonctions de liquidateur M. Thierry Fleury, lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis. Le Liquidateur.

AL23010397

NICEPHORE NOTAIRES
Société à Responsabilité Limitée
titulaire d'un Office Notarial
à CHALON SUR SAONE
(Saône et Loire),
14 rue de la Banque

DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/10/2020, il a été décidé la dissolution anticipé de la société dénommée «SCI CDF FRANCE» au capital de 1.524,49€, dont le siège social est à MERCEUIL (21190) Lieudit Morteuil, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 382 354 405, et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/10/2020, il a été nommé liquidateur Madame Fanny SENNHEISER demeurant à 8032 ZURICH (SUISSE) Spiegelhof str.55 à qui sont donnés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif, et il a été fixé le siège de liquidation au siège social où les documents de liquidation seront notifiés.Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 31/10/2020, il a été décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion et de le décharger de son mandat, et de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2020. Radiation au RCS de DIJON. Pour avis, Le Liquidateur.

AL23010466

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

SALONBIERE
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue du Chaignot
21130 TRECLUN
Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 16/10/2023, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SALONBIERE
Siège : 6 rue du Chaignot - 21130 TRECLUN
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, portefeuilles de droits sociaux, titres, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur François SCHERER, demeurant 4 Rue du Chaignot - 21130 TRECLUN
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Pour avis
La Gérance

AL23010370

AVIS DE CONSTITUTION

J.K.A.S.
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 Place Colbert - 21200 BEAUNE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 5 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : J.K.A.S.Siège social : 19 Place Colbert - 21200 BEAUNE
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Objet social :
-L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières,
- La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières,
- l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en uvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe,
- tous travaux de gestion, direction, tâches administratives et commerciales pour les sociétés du groupe présentes et à venir et plus généralement toutes prestations relevant de la gestion courante d'une entreprise à l'égard de ses filiales et participations et de tiers,
- l'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects,
- la gestion d'opérations de trésorerie et de

ANNONCES LÉGALES

services en commun auprès de sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects,
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous immeubles et droits immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel,- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Agrément : Les cessions de parts à quelque personne que ce soit sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Gérance : Monsieur Jonathan GUILLAUME, demeurant 19 Place Colbert - 21200 BEAUNE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23010382

AVIS DE CONSTITUTION

VOLT ENERGIES ; Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ; Siège social : 9 Avenue de la Gare - 21600 OUGES ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OUGES du 3 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : VOLT ENERGIES ; Siège social : 9 Avenue de la Gare, 21600 OUGES ; Objet social : - Toutes opérations se rapportant à l'installation de panneaux photovoltaïques et panneaux solaires, toutes opérations se rapportant à l'électricité générale, - L'étude, la conception, la réalisation de toutes formes d'installations électriques, et d'équipements électroniques, - L'achat, la transformation et la vente de tous types d'équipements industriels ainsi que la vente de produits d'électricité notamment liés au secteur du photovoltaïque ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros ; Gérance : Monsieur Louis GELLENONCOURT demeurant 2 Rue des Moulins – 21000 DIJON et Monsieur Quentin ROUGEOT demeurant 9 Avenue de la Gare – 21600 OUGES ; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL23010405

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 18/10/2023 constitution de la SASU :
AKBARY MOHAMMED
Capital social : 100 euros.
Siège social : 15, Boulevard de Brosses 21000 DIJON
Objet : - L'activité de moniteur d'auto-école auprès d'une auto-école agréé ; - Les activités d'enseignement de la conduite de tous véhicules à moteur terrestre et de l'éducation à la sécurité routière, sous réserve d'obtention des agréments, et plus généralement, toutes actions de formation et de perfectionnement de la conduite de tous véhicules à destination des particuliers et des professionnels ; - L'activité de formation et de stage en récupération de points ;
Président : M. Mohammed AKBARY demeurant 2, rue Raoul Dautry 58000 NEVERS
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément des cessions d'actions : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL23010408

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 18 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : BERTRAND'S WINES
Siège : 17 A Rue Richard – 21200 BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 500 euros
Objet : - l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole, - toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin, - prestation et conseils en nologie, vente de tous produits et matériels nologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture, - l'organisation de dégustation de vins et d'alcools, - achat et vente de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr Bertrand LEULLIETTE, demeurant 17 A Rue Richard – 21200 BEAUNE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL23010414

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 11/10/2023, il a été constitué la Société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Teddy MECA'
Nom commercial : AU TOP AUTO
Enseigne : AU TOP AUTO
Siège social : 9, Allée des Nouratons 21490 RUFFEY-LES-ECHIREY
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet social : mécanique automobile, entretien et réparations de tous véhicules, achat et vente de véhicules neufs ou d'occasions, location de véhicules ainsi que toutes activités connexes et complémentaires. Participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Capital social : 5 000 € répartis en 500 parts sociales de 10 € de valeur nominale unitaire,
Gérant : Monsieur Teddy BODEREAU, demeurant 22 Rue Champeau 21000 DIJON,
Immatriculation : RCS DIJON

AL23010417

NIÈVRE

// MODIFICATION

AVIS DE MODIFICATIONS

GAEC DE PENSIERE

Groupement agricole d'exploitation en commun
Société civile
au capital de 275 670 euros
Siège social : Pensière -
58 230 ALLIGNY-EN-MORVAN
349 992 941 RCS NEVERS

Le 29/09/2023, par ASSP, les associés du GAEC DE PENSIERE ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 27900euros pour le porter à 247770 euros, d'augmenter le capital d'une somme de 40455 euros par incorporation de CCA créditeur d'associés pour le porter à 288225 euros. A effet au même jour. Ont décidé de nommer cogérante Aurore GERARD demeurant 3 route de la Sarrée à ALLIGNY-EN-MORVAN (58230)en remplacement de Jean-Paul GERARD, associé retrayant et démissionnaire. A effet au 01/11/2023. Mentions au RCS de NEVERS. POUR AVIS. La gérance.

AL23010374

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LAD

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26, rue Saint-Eloi
58600 FOURCHAMBAULT
528 884 380 RCS NEVERS

Par AGE du 20/06/2023 : transfert de siège social
Ancienne Mention : 26, rue Saint-Eloi - 58600 FOURCHAMBAULT
Nouvelle Mention : 56, rue des Charets - 58600 GARCHIZY
Pour avis.

AL23010407

GERANT

Dénomination : SCI ROBIN DES BOIS.
Forme : SCI.
Capital social : 2286 euros.
Siège social : 8 Rue de Soulangy, 58320 GERMIGNY-SUR-LOIRE.
344065560 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGO du 5 octobre 2023, à compter du 5 octobre 2023, les associés ont pris acte de la nomination de Madame Marie-Hélène BERNARD, demeurant 8 Rue de Soulangy, 58320 GERMINY-SUR-LOIRE en qualité de co-gérante.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL23010409

Notaire

CONSEIL & ACTES
NOTAIRES
TOULOUSE

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI ANGELIER

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 €
Siège social : LE PETIT ANGELIES
58310 DAMPIERRE-SOUS-BOUHY
RCS de NEVERS 383976552

Par assemblée générale extraordinaire du 21/04/2023, à compter du 21/04/2023, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mme ACQUAROLI Christine demeurant LES PEYROUTETS 09230 LASSERRE, en remplacement en tant que gérant de Mme BRANSON Rosine demeurant Le petit Angelier 58310 DAMPIERRE-SOUS-BOUHY.
Modification au RCS de NEVERS.

AL23010410

MODIFICATION DE GERANT

SARL VIN FRANÇOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 160 Rue de l'Arvasseau
58110 CHATILLON EN BAZOIS
908 438 013 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 16/10/23, l'associé unique a nommé Madame Stéphanie VIN, demeurant 160 Rue de l'Arvasseau - 58110 CHATILLON EN BAZOIS aux fonctions de co-gérante de la société pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance

AL23010447

MODIFICATION DE GERANT

LE COCHON NIVERNAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 6 RUE DE CHATENAY
58110 ROUY
894 286 160 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 09/08/23, l'associé unique a nommé en qualité de cogérant Madame Pauline JAMES, demeurant Chatenay, 58110 ROUY, pour une durée illimitée à compter de la même date. Pour avis
La Gérance

AL23010463

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

RIGNAULT JULIE

Société à Responsabilité Limitée
à Associée unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Grand Champ
58110 ROUY
RCS NEVERS 884 510 207

Il ressort des décisions de l'associée unique en date du 23/10/2023, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
ANCIENNES MENTIONS :
Forme : SARLU
Dénomination : RIGNAULT JULIE
Capital : 1000,00 €
Gérant : Mme Julie RIGNAULT, demeurant à ROUY (58110), Le Grand Champ, de nationalité française,
Commissaires aux comptes : néant
NOUVELLES MENTIONS :
Forme : SASU
Dénomination : RIGNAULT JULIE
Capital : 1 000,00 €
Président : Mme Julie RIGNAULT, sus nommée et domiciliée
Commissaires aux comptes : néant
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
En cas de pluralité d'associé la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des deux-tiers des voix des associés disposant du droit de vote.
Pour avis,

AL23010481

TRANSFORMATION EN EARL

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE L'AUZIERE

Société civile au capital social de 22 890 euros
Riz - 58300 COSSAYE
RCS NEVERS - N° 485 199 798

Par délibérations d'AGE du 15 octobre 2023, il a été procédé au retrait de M. Eric VENUAT de la société et à la transformation de la SCEA DE L'AUZIERE en EARL DE L'AUZIERE, prenant effet le 1er octobre 2023 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL DE L'AUZIERE
SIEGE SOCIAL : 1 Ris - 58300 COSSAYE
GERANT : Mme Carine VENUAT, demeurant au 1 Ris - 58300 COSSAYE
CAPITAL SOCIAL : 7 500 euros divisé en 750 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
CESSION DE PARTS : agrément pour toutes cessions de parts sociales
Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, La gérance

AL23010483

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS du 18/09/23 enregistré auprès du SPFE de NEVERS 1, le 09/10/23, sous les mentions Dossier 2023 00020029, référence 5804P01 2023 A 00654, la société MILLE ET UNE BRINDILLES, SASU au capital de 5 000 €, dont le siège social est à NEVERS – 58000 – 23 rue François Mitterrand et immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 822 881 678, représentée par Madame Martine MIONE, Présidente, a cédé à la société BRINDILLES AND CO, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est fixé à NEVERS – 58 000 – 23 rue François Mitterrand, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 978 485 076 et représentée par Madame Estelle THEVENIAU et Monsieur Jérôme THEVENIAU, co-gérants, un fonds de commerce de vente de fleurs à NEVERS – 58 000 – 23 rue François Mitterrand, moyennant le prix global de 148 500 €.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en LRAR au siège social de la société sis à NEVERS – 58 000 – 23 rue François Mitterrand pour la validité et au cabinet FIDACT sis à CHALON SUR SAONE – 71100 – 6 rue de la Trémouille pour la correspondance , dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.

AL23010411

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 28 septembre 2023, enregistré au SIE de NEVERS le 6 octobre 2023, dossier 2023 00019926, référence 5804P01 2023 A 00642, la société ETS MORIN, SARL au capital de 7.622,45 €, siège social 5 rue Jean Marie Thevenin Château-Chinon 58120 CHATEAU-CHINON, 383 564 564 RCS NEVERS, a vendu à la société MORVAN PATRIMOINE, SAS au capital de 10.000 €, siège social 5 rue Jean Marie Thevenin 58120 CHATEAU-CHINON, 953 596 517 RCS NEVERS, le fonds de commerce consistant en l'activité d'agent immobilier exploité 27 B rue du Commerce 58330 SAINT SAULGE, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de NEVERS sous le numéro 383 564 564, moyennant le prix de 12.500 € s'appliquant aux éléments incorporels.
Entrée en jouissance : 01/10/2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SAINT SAULGE (58330) 20 rue du Commerce.
Pour avis.

AL23010425

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julie MICHELOT, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 5 octobre 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement NEVERS 1, le 18 octobre 2023, dossier 2023 00020739, référence 5804P01 2023 N 00525, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Aurélien GILBERT, demeurant à GIRY (58700) 5 rue du Lavoir, ,né à NEVERS (58000) le 3 octobre 1991, et Madame Marianne Mélanie DAMERON, demeurant à GIRY (58700) 5 rue du Lavoir, née à NEVERS (58000) le 11 août 1995,
A :
La Société dénommée Boulangerie Du Centre, Société par actions simplifiée, au capital de 100,00 €, dont le siège est à PREMERY (58700) 43 Grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 978635563 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Désignation du fonds : fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, vente de confiseries, boissons non alcoolisées avec tournées, sis à PREMERY (58700), 43 Grande rue, connu sous le nom commercial BOULANGERIE DU CENTRE, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 852125509.La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour VINGT ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (21500,00 EUR),au matériel pour TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (3500,00 EUR), Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23010491

// DIVERS

Notaires

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Maître Audrey ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Audrey ROUSTIC Notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau, le 17 octobre 2023,Monsieur Bruno Armand GUBINELLI et Madame Annick Louise Andrée MILLET, son épouse, demeurant ensemble à PARIGNY LES VAUX (58320), 847, route des rosiers, Nés à NEVERS(58000) : Monsieur le 17 octobre 1958, Madame le 6 mars1958, Mariés à NEVERS (58000) le 28 avril 1979, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer de régime matrimonial et ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130),1, rue de Plouzeau.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le notaire.

AL23010379

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 16 octobre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE COLIN BOIS BOURGOGNE CENTRE FRANCE**.1 Rue de la Mairie 58300 Charrin.RCS Greffe de Nevers 804 903 599.Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction.Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M COLIN Xavier pour une durée de 10 ans ans.

AL23010368

AUTRE TRIBUNAL
Par jugement du Tribunal de commerce de Paris du 27/09/2023, sous le numéro P202100631, a prononcé la modification de la date de cessation des paiements, nouvelle date 30/09/2020, concernant la procédure de liquidation judiciaire de la société :
SARL DUPLESSIS
18 Rue Pasquier
75008 PARIS 8e Arrondissement
RCS PARIS : 800 183 808
Le Greffier

AL23010449

SCA AXEREAL
Société Coopérative Agricole à capital variable
36 rue de la Manufacture –
45160 OLIVET
Siren 503 681 801 RCS Orléans

CONVOCATION

Convocation aux Assemblées de Sections et à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle 2023

I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Sections dont l'ordre du jour commun est le suivant :
- lecture à titre d'information,
. du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022/2023,
. des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022/2023,
. du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
. des comptes et du bilan au 30 juin 2023,
- discussion sur les projets de résolutions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle,
- désignation des délégués devant assister à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle.

Les assemblées de sections se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous :
- Boischaut-Berry-Bocage,
Mercredi 15 novembre 2023 à 10h00 – Salle Polyvalente – 2 rue du Golf – 36160 Pouligny-Notre-Dame
- Champagne Berrichonne,
Vendredi 17 novembre 2023 à 9h30 – Lycée Agricole du Subdray – Le Sollier – 18570 Le Subdray
- Grand Ouest
Mardi 21 novembre 2023 à 10h00 – Le Minotaure – 8 rue César de Vendôme – 41100 Vendôme
- Eurélienne,
Vendredi 24 novembre 2023 à 9h30 – Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir – 10 rue Dieudonné Costes – 28000 Chartres
- Loire-Nivernais,
Mardi 28 novembre 2023 à 10h00 – Casino Tranchant – 1315 avenue de Paris - 58320 Pougues-les-Eaux
- Seine-Loire,
Jeudi 30 novembre 2023 à 10h00 – Lemken France – 353 rue du Grand Bouland – 45760 Boigny-sur-Bionne

II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle des délégués désignés par les Assemblées de Sections se tiendra :
Jeudi 7 décembre 2023 à 9h00
CO'Met – Rue du Président Robert Schuman – Orléans (45)
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022/2023
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022/2023
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.23
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.23
- Quitus aux Administrateurs
- Dotation des réserves obligatoires
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales
- Distribution d'un intérêt aux PSAP
- Distribution de dividendes reçus au titre des participations
- Dotation des réserves facultatives
- Mise à jour du capital social
- Variation du capital
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
- Budget formation
- Indemnisation des Administrateurs et des Conseillers de Régions
- Renouvellement d'Administrateurs
- Démission d'un Administrateur
- Nomination d'un Administrateur
- Comptes d'adhérents inactifs depuis plus de cinq ans portés en autres réserves
- Pouvoirs en vue des formalités

Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2023, soit dans chaque section, soit au siège social.
Pour avis.
Le Président

AL23010396

Notaire

Maître Patrice PERRET
Notaire à Fourchambault (Nièvre)
22, rue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 22 mai 2015.
M Claude René PAUTOT, dt à GARCHIZY (58) 210 rue du Colonel Renard, né à MONTILLOT (89) le 19 septembre 1952, divorcé de Mme Michèle MARTIN, décédé à NEVERS le 7 juin 2023.
A consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé aux minutes de Me Patrice PERRET,notaire à FOURCHAMBAULT, le 10 octobre 2023, dont copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NEVERS, le 16 octobre 2023.
Opposition pourra être formée auprès du notaire sus désigné dans le mois qui suit le dépôt au Greffe dudit testament.

AL23010477

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

DISSOLUTION

LES GENS DE LA TERRE

EURL au capital social de 7622,45 Euros
Siège social :
La Ferme des Grands Champs -
BP 58 -
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
433 704 301 RCS NEVERS

Le 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Monsieur Thierry SAINT-CERIN demeurant Ferme des Grands Champs - BP 58 - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Ferme des Grands Champs - BP 58 - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.
Pour avis.

AL23010184

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EPICERIE PARISIENNE SIGNORET

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 54 600 euros
Siège social : 2685 avenue de Paris,
58320 POUGUES LES EAUX
Siège de liquidation : 2685 avenue de Paris
58320 POUGUES LES EAUX
307 020 180 RCS NEVERS

L'AGO du 30/06/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal SIGNORET, demeurant 2685 avenue de Paris 58320 POUGUES LES EAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23010371

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE LA MONTAIN en liquidation

Siège de liquidation : 11 Chemin de la Montain
58400 BULCY
Au capital de 172 000 euros
RCS NEVERS - N° 524 454 949

L'AGE réunie le 10 octobre 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 août 2023, déchargé M. Gilles TORCOL, demeurant 11 Chemin de la Montain - 58400 BULCY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23010386

CLÔTURE DE LIQUIDATION

YILDIZ

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
2 rue de la République
58300 DECIZE
Siège de la liquidation
8 rue Devieur Robelin
58000 NEVERS
829 387 190 RCS NEVERS

Le 22.09.2023, l'AGO réunie au siège de la liquidation, a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur, Mme Selvi YILDIZ, demeurant 8 rue Devieur Robelin 58000 NEVERS, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 22.09.2023. La société sera radiée au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL23010423

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MENUISERIE DE LA SEIGNE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 70 000 euros
Siège social : 76 Route de Lormes
58120 CHATEAU CHINON VILLE
Siège de liquidation : 76 Route de Lormes
58120 CHATEAU CHINON VILLE
502 162 720 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31/08/23 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Paul BUSSE-

ANNONCES LÉGALES

ROLLES, demeurant La Planchotte 58120 CHATEAU CHINON VILLE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 76 Route de Lormes 58120 CHATEAU CHINON VILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL23010464

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DE DOMINIQUE ET MALLORIE PABIOT

Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 711 000 euros
Siège social et de liquidation :
Les loges
58150 TRACY-SUR-LOIRE
841 650 682 RCS NEVERS

Le 31/07/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/07/2023.La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23010467

// CONSTITUTION

Maître Marie CHERAMY
3 rue Henri Barbusse
BP 634
58006 NEVERS CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS, 3, rue Henri Barbusse, le 16 octobre 2023, a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI FRERES ARMAND.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : DEUX CENTS EUROS (200,00 €), divisé en 20 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 20.
SIEGE SOCIAL : COULANGES LES NEVERS (58660), 107, avenue du 8 mai 1945.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
RCS : NEVERS
ASSOCIES :
1) Monsieur Loïc ARMAND, demeurant à COULANGES LES NEVERS (58660), 107, avenue du 8 mai 1945, né à NEVERS (58000), le 8 août 1992, célibataire : apport de la somme de 100,00 € en numéraire.
2) Monsieur Yoan ARMAND, demeurant à VARENNES-VAUZELLES (58640), 32, chemin du Vieux Vauzelles, né à NEVERS (58000), le 8 août 1992, célibataire : apport de la somme de 100,00 € en numéraire.
GERANCE : Monsieur Loïc ARMAND et Monsieur Yoan ARMAND
CESSION DE PARTS : librement cessibles ou transmissibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants des associés, et soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis, Maître Marie CHERAMY.

AL23010391

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 21/09/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination :
Y CONNECT
Siège Social : 7 RUE VERTE CHEZ MR MOSLAH 58660 COULANGES LES NEVERS
Capital : 1000 €
Activités principales : LA SOUS TRAITANCE DE MAINTENANCE DE RESEAU FIBRE OPTIQUE TELECOMUNICATION FILAIRE. ET D'INSTALLATION FAISANT APPEL AUX ENERGIES NOUVELLES.
Durée : 99 ans
Président : M. MOSLAH YASSINE 7 RUE VERTE 58660 COULANGES LES NEVERS
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23010377

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP, il a été constitué la SCI : FVLJ58
Capital : 2.00 €. Objet : acquisition et gestion civile de biens immobiliers en vue de location ou l'occupation à titre gratuit. Siège : 11 Rue de Balleray 58130 Guérigny. Gérance : VARCOURT Frédérique 11 Rue de Balleray 58130 Guérigny. Les cessions de parts sont libres entre les associés, leurs ascendants ou descendants. Durée : 99 ans. Au RCS de NEVERS

AL23010398

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à CERCY-LA-TOUR (58340) du 17 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée – Dénomination sociale : LCH – Capital social : 5 000 Euros par apports en numéraire – Siège social : 33, Avenue Louis Coudant à 58340 CERCY-LA-TOUR – Objet : la prise de participation, directement ou indirectement, dans toutes sociétés, établissements ou groupements d'intérêt économique, de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, à créer ou déjà existants et ce, par voie d'acquisition, échange, apport ou par tout autre mode, ainsi que la gestion de ces participations ; la participation à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et le cas échéant la fourniture de tous services spécifiques dans les domaines notamment administratif, commercial, marketing, comptable, juridique, financier, informatique, immobilier ; toutes prestations de conseil et assistance pour les entreprises, notamment en matière commerciale, de communication et d'organisation ; l'acquisition, la location de tous matériels, équipements, installations ; l'acquisition, la gestion d'immeubles de toute nature, bâtis ou non bâtis– Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS – Président : M. Luc CASSIER demeurant 229 Peach Road – W104DX LONDRES (ROYAUME-UNI) – En cas de pluralités d'associés, toutes transmissions d'actions, à l'exception des transmissions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. – RCS NEVERS.
Pour avis,

AL23010404

AUVERCO

AUVERCO
Rue de Bad Vilbel
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés du 19 Octobre 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : TAXI DU GRAND DOMAINE
Objet social :
La présente société par actions simplifiée a pour objet, en FRANCE et à l'étranger :
- L'activité de taxi à titre principal,
- Le transport intérieur de personnes limité à un seul véhicule à titre accessoire,
Siège social : 31, Rue de Saint-Imbert - 58240 CHANTENAY
SAINT IMBERT
Capital social : 1 000 euros
Durée : 99 ans
Président : Mr Cédric MARQUES-FARIA demeurant 31, Rue de Saint-Imbert - 58240 CHANTENAY SAINT IMBERT
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; l'associé cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23010427

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : M.A.R.A. Conseil
Forme sociale : SAS à associée unique
Capital social : 1 000 €
Siège social : 7 Bis, rue du 13ème de Ligne - 58000 NEVERS
Objet social : Conseil en matière de formation, gestion, stratégie, développement, marketing et communication
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : Mme Anaïs MICHOT dt à MONTREAL (CANADA) - 5582 Avenue Bannantyne
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL23010428

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

LES TROIS GUEPES

SCM au capital de 200 €
Siège social : 2 Rue du Marché
89320 CERISIERS
848 710 398 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31/08/2023, Mme Pauline BERTIN, demeurant 4 Rue Pierre Larousse 89320 CERISIERS, a été nommée en qualité de cogérante pour une durée illimitée en remplacement de Mme Virginie BERTRAND. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression des noms des gérantes. L'AGE du même jour a également décidé de transférer le siège social du 2 Rue du Marché 89320 CERISIERS à Place de l'Eglise 89320 CERISIERS, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis -La Gérance

AL23010235

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

QADRO CERAMIQUE 89

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 45 AVENUE DU MARECHAL JUIN
89000 AUXERRE
891873881 RCS de AUXERRE

Par AGE du 10/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 68 AVENUE DE L'OASIS 93270 SEVRAN, à compter du 10/10/2023. Radiation au RCS de AUXERRE et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL23010388

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LS PRIMEURS

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 75 rue de la République
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES
905400487 RCS de PONTOISE

Par AGE du 20/09/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 2 RUE RACINE 89100 SENS, à compter du 20/09/2023. Présidence : LAHMAIDI SOLAIMANE 2 RUE RACINE 89100 SENS Radiation au RCS de PONTOISE et immatriculation au RCS de SENS

AL23010399

BREMENS | AVOCATS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SENONAIS HOLDING

SPFPL sous forme de SARL
Au capital de 4.175 euros
Siège : 12 Rue Pierre Castets
89100 SENS
RCS SENS : 828 370 270

Par délibération du 30 juin 2023, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouvelé les mandats arrivés à expiration de la société FARJOTS-GOUSSEAU-AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société FVA AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens. Pour avis.

AL23010403

GÉRANCE

COMMUNIK & VOUS

SARL au capital de 50 000 €
6 place de l'Hôtel de ville
89000 AUXERRE
831 062 039 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 1/10/2023, l'associée unique a décidé de mettre fin au mandat de gérant de Nicolas RODRIGUEZ, sans pourvoir à son remplacement.

AL23010478

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RÉ'NOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue des Perrières
89700 EPINEUIL
844 200 220 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Ré'Novation a décidé de transférer le siège social du 9 rue des Saules Clouet, 93100 MONTREUIL au 6 rue des Perrières, 89700 EPINEUIL à compter du 15/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY sous le numéro 844 200 220 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Gérance : Madame Ennata BARBUAT demeurant 9 rue des Saules Clouet, 93100 MONTREUIL et Monsieur Romain PASCAUD demeurant 9 rue des Saules Clouet, 9310 MONTREUIL.
Pour avis.

AL23010488

// GÉRANCE

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laurent FRANCIN, le 20/10/2023
Monsieur Claude Gérard Marc BRODARD et Madame Marie-Claude Hélène Flora CHEVRON, demeurant ensemble à CHEVANNES (89240), 8 route de Ribourdin, Ferme des Ribourdins,
Ont cédé à
Monsieur Matthieu Albert Léon BRODARD, demeurant à CHEVANNES (89240), 6 bis rue de Ribourdin,
Un fonds de commerce de Chambres d'Hôtes, exploité à CHEVANNES (89240), route de Ribourdin, connu sous le nom de « Château de Ribourdin » .
Moyennant le prix de 7.845,00 €, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour : 4.525,00 €
- aux matériels et mobiliers commercial pour : 3.320,00 €
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me FRANCIN, notaire à AUXERRE (89000) 10, bd Davout, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Laurent FRANCIN

AL23010473

// ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'ARCY SUR CURE

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement
En application des dispositions de l'arrêté n°AR_2023_97 de Monsieur le Maire d'ARCY SUR CURE du 5 octobre 2023, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 32 jours du 13 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus ; Mme Marie DUROLLET-CHOUDEY assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- le dossier sera déposé à la Mairie d'ARCY SUR CURE aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur – Mairie d'ARCY SUR CURE – lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie d'ARCY SUR CURE le :
- Lundi 13 novembre 2023 de 9h00 à 12h00
- Samedi 2 décembre 2023 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 14 décembre 2023 de 13h30 à 16h30
afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL23010375

// VENTE AUX ENCHÈRES

SCP CYRIL GUITTEAUD – ANNE-GAELLE LECOUR
4-6 boulevard du Mail –
89100 SENS –
Tel : 03.86.83.00.18

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice de SENS
Mardi 5 décembre 2023 à 11 heures
A la requête de : CAISSE DE CREDIT MUTUEL JOIGNY MIGENNES VILLENEUVE, Société anonyme au capital variable, immatriculée au SIREN sous le n° 343679346, immatriculée au RCS de SENS, dont le siège social est à JOIGNY 89300 au 2 avenue Gambetta, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualité audit siège.
Avocat postulant : Me Anne-Gaëlle LECOUR, 4-6 boulevard du Mail 89100 SENS
Avocat plaidant : Me Christelle SIGNORET, 7 rue Alexandre Marie à 89000 AUXERRE
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :
COMMUNE DE JOIGNY (89300)
Biens et droits consistant en un ensemble immobilier sis 64 rue Jacques d'Auxerre, section AI 104 pour 00 ha 01 a 48 ca, comprenant deux bâtiments et jardin clos :
Le premier bâtiment sur rue comprenant :
- Au rez-de-chaussée : une boutique, arrière-boutique, wc, chaufferie, dégagement, l'ensemble à rénover,
- Au premier étage : palier, séjour, cuisine, deux chambres, salle d'eau, wc,
- Combles aménageables au-dessus
- Cave sous partie
- Petit jardin clos
Un second bâtiment au fond de la cour comprenant une pièce à l'état brut, au rez-de-chaussée et un comble au-dessus.
VISITE SUR PLACE LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 entre 11h00 et 12h00
Mise à prix : 35.000 €
Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de SENS où il peut être consulté.
Consignation pour enchérir : chèque de Banque d'un montant de **3.500 €** à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de SENS.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de SENS.
Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :
à Me Anne-Gaëlle LECOUR – 03.86.83.00.18 ou au Greffe du Tribunal judiciaire de SENS

AL23010301

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 05 décembre 2023 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON à SAINT-AGNAN (89340)
7 rue du Chaudron
de 378 m² environ. Elevée sur sous-sol, rez-de-chaussée et étage.
de 3/4 pièces principales. Avec **une Cave et une Réserve**.
Le tout **sur un terrain d'une contenance totale de 13 ares 47 centiares.**
LIBRE au 22 février 2023 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 15.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00642, à la **SCP d'Avocats REGNIER SERRE FLEURIER FELLAH GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 60 85**
Sur « **www.avoventes.fr** »
VISITE sur place le Jeudi 23 novembre 2023 de 9 H 00 à 10 H 00

AL23010334

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 05 décembre 2023 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation **à MONTACHER-VILLEGARDIN (89150)**
18 lieudit « Dieu l'Amant »
de 72,96 m² environ. **De 3 pièces principales.**
Avec **garage** indépendant.
Le tout **sur un terrain d'une contenance de 17 ares 48 centiares.**
Occupée au 10 mars 2023 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 77.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00643, à la **SCP d'Avocats REGNIER SERRE FLEURIER FELLAH GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 60 85
Sur « **www.avoventes.fr** »
VISITE sur place le Jeudi 23 novembre 2023 de 14 H 00 à 15 H 00

AL23010333

// DIVERS

CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES DE SECTION ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SCA 110 BOURGOGNE
Siège social 49, route d'Auxerre
89470 MONETEAU

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour l'Auxerrois, le lundi 20 novembre 2023 à 9h15, au Kyriad à APPOIGNY
- pour la Bassée-Gâtinais, le mardi 21 novembre 2023 à 9h15, à la salle des fêtes VILLEBLEVIN
- pour la Puisaye, le mercredi 22 novembre 2023 à 9h15, salle des fêtes de MOULINS SUR OUANNE.
- pour le Tonnerrois, le jeudi 23 novembre 2023 à 9h15, salle polyvalente de LEZINNES
- pour le Châtillonnais, le vendredi 24 novembre 2023 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE
Ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2022
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du jeudi 7 décembre 2023 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs) de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du jeudi 7 décembre 2023
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses
Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le jeudi 7 décembre 2023 à 9H00 à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 AUXERRE.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 décembre 2022
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022-2023 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2023
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2022-2023
- Constatation de la variation du Capital Social
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration représentant le collège des Associés Coopérateurs
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Fixation du budget formation des administrateurs
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Walter HURE

AL23010456

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL — DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 26 décembre 2019,Madame Henriette Joséphine Valentine LEVAYER, demeurant à SENS (89100) EHPAD SAINT JEAN 7 Boulevard du Maréchal Foch, née à GENNEVILLIERS (92230), le 22 juin 1922, veuve de Monsieur Pierre Gustave Marcel LOUIS et non remariée et décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 24 juin 2023 a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Mante Clotilde TATAT , soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 6 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Clotilde TATAT, notaire à SENS (89104) BP 426 - 28 avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN: 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament à savoir le 6 octobre 2023
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23010378

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Sandrine WAJNBERG, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «PAILLARD – WAJNBERG - DE TOURNIEL, notaires», titulaire d'un Office Notarial à NICE (Alpes-Maritimes) 06300, 11 place Ile de Beauté,** CRPCEN 06012, le 13 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **COMMUNAUTE UNIVERSELLE** entre :
Monsieur Loïc Paul Marie **DUBOIS**, chef d'entreprise, et Madame Véronique Marguerite Reine **VANRYCKE**, publicitaire, demeurant ensemble à PHUKET (83110) (THAILANDE) La Colline - Villa 10 Soi Layan 7 Cherngtalay et demeurant en France à SAVIGNY SUR CLAIRIS (89150) Domaine de Clairis 412.
Monsieur est né à MALESTROIT (56140) le 31 janvier 1959,
Madame est née à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) le 21 octobre 1963.
Mariés à la mairie de PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) le 26 octobre 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Non résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

AL23010390

SCP «Stéphane DROUET, Notaire»,
dont le siège est à MIGENNES (89400),
75 bis avenue Jean Jaurès

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 2 novembre 2022,
Mademoiselle Renée Madeleine LAGIER, en son vivant retraitée, demeurant à AUXERRE (89000) 13 Rue du Port Gerbault .
Née à TOUCY (89130) , le 24 juin 1941.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) , le 13 août 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès , le 16 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400) 75Bis, Avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23010424

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MOLOSMES - lande et bois-taillis - 1 ha 61 a 14 ca - Dessus des vaux remy: ZM-51 - Envers des vaux molosmes: D-59-74-80 - Envers des vaux remy: E-570-583 - Les bimes: D-363 - Les charmes: G-1414-1434 - Les vaux remy: E-523-524 - Pieds de bois: F-991 - Vaux messier: ZX-78 - zonage : RNU
PRECY-SUR-VRIN - terres louées - 7 ha 62 a 20 ca - La chapelle: AD-235-244-250 - La cote du poulin: AE-112 - La loisonnerie: ZE-39(J)-39(K) - Le champ des cornus: ZE-64-68-70 - Les cornus: AE-187 ZE-53 - Taillis des camusies: AD-144(J)-144(K) - Vers le marchais des feves: ZP-5 - zonage : zone An/N du PLUi.
SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON - lande et bois-taillis - 3 ha 58 a 88 ca - Envers de vau rabais: C-527-528-544 - La longue raie: A-31-37 - La petite roche: E-204 - Le petit vau remy: F-358-359-373-377 - Monteau: F-499-517 - Sur colin: C-962 - Sur le sentier de vau yelv: C-26-27-37 - Sur roche: F-173 - Vau yelvet: C-113-115-117 - zonage :RNU
SOUGERES-EN-PUISAYE - bois-taillis 97 a 61 ca - Bois de bas: AE-63-142 - Bois dedans: AE-197 - Buisson claudin: S-228-232 - Champs simoneaux: AB-29-46 - Les tierces: Z-268 - zonage : RNU
TANLAY - lande et bois-taillis 13 a 45 ca - Les vignes du beugnon: 114E-52-54 - zonage : RNU
THURY - bois-taillis 33 a 61 ca - Bois des communes: AH-34 - La voie romaine: X-94-95 - zonage : RNU
TONNERRE - bois-taillis - 1 ha 01 a 60 ca - De paris: AD-165 - Endroit des gerbes d orge: YR-106 - Envers des vauceuses: ZR-101[101] - zonage : zones UA (AD 165) et N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/11/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23010479

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 5 septembre 2023,Monsieur Denis Louis Georges **BOURGOIS**, en son vivant retraité, demeurant à AUXERRE (89000) 10 rue du Docteur Marie.
Né à IVIERS (02360), le 26 avril 1943.
Divorcé de Madame Marie-Louise Paulette **BROUX**, suivant jugement rendu parle tribunal judiciaire de LILLE (59000) le 10 février 1976, et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 14 juillet 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laure BERTHELIN, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Julien MILLARD – Laure BERTHELIN Notaires & Conseils » titulaire d'un Office notarial à la résidence de AUXERRE

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS DIXVINS** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre (vente de vins). RCS Auxerre 835361346. CIP 4689. Date de cessation des paiements : 25/07/2022. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23010429

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique PEP'S COMMUNICATION** 5 rue du Moulin 89400 Cheny (communication globale, magazine mensuel). RCS Auxerre 829108497. CIP 4690. Date de cessation des paiements : 01/04/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23010430

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique SIMPSON** 7 place Saint Pierre 89000 Auxerre (transaction, gestion, location d'immeubles). RCS Auxerre 485350813. CIP 4691. Date de cessation des paiements : 01/01/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23010431

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique EUROTEK DISTRIBUTION** 9 place du Maréchal Leclerc 89000 Auxerre (vente de matériel informatique E commerce). RCS Auxerre 948776265. CIP 4692. Date de cessation des paiements : 23/01/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23010432

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique GAIA** 9 rue du Temple 89000 Auxerre (prêt à porter). RCS Auxerre 901006486. CIP 4693. Date de cessation des paiements : 01/08/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23010433

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique HOME DESIGN** 11 avenue de Worms 89000 Auxerre (vente de mobiliers de cuisine). RCS Auxerre 902738004. CIP 4694. Date de cessation des paiements : 01/10/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23010434

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Madame Brigitte Monique PREVOST** 3 rue des Pervenches 89000 Auxerre. RCS Auxerre 403036890. CIP 3412.

AL23010435

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl HARAS D'ENJOY** Les Maisons Hautes 89170 Saint Martin des Champs. RCS Auxerre 820682268. CIP 4644.

AL23010436

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique MAXELEC** 20 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 890601388. CIP 4645.

AL23010437

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique FORTINI** 28 rue de la Poste 89360 Flogny-la-Chapelle. RCS Auxerre 331369413. CIP 4100.

AL23010438

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EIRL Carlos SANTOS COSTA** 7 rue René Schaeffer 89000 Auxerre. RCS Auxerre 801041385. CIP 3957.

AL23010439

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 convertissant la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique LAVIREST** Avenue Haussmann - Lieu-dit les Fourneaux 89000 AUXERRE (cafétéria). RCS Auxerre 811174895. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Mandataire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre. CIP 4619

AL23010440

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **l'EIRL MUNOS Tony TM Elec Lordonnois** 9 Rue de la Tuilerie 89144 Ligny-le-Châtel (électricité générale). RCS Auxerre 808688535. CIP 4668. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL23010441

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS SAUREA** 54 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre (conversion stockage d'énergie). RCS Auxerre 819426164. CIP 4673. Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL23010442

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 30/10/2023 au profit de la **Société de fait entre personnes physiques BURIOT-MACHEPY** 15 Rue de l'Abreuvoir 89290 VINCELLES (boulangerie pâtisserie artisanale). RCS Auxerre 537849259. CIP 4686. Date de cessation des paiements : 01/09/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL23010443

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 30/10/2023 au profit de **Monsieur Grégory Jean-Pierre BURIOT** 15 rue de l'Abreuvoir 89290 Vincelles (Boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 418195442. CIP 4687. Date de cessation des paiements : 01/09/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL23010444

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2023 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 30/10/2023 au profit de **Madame Sophie Geneviève MACHEPY épouse BURIOT** 15 rue de l'Abreuvoir 89290 Vincelles (Boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 418195525. CIP 4688. Date de cessation des paiements : 01/09/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL23010445

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/10/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **l'entreprise individuelle Jules-André Norbert DEGOIX** 4 Chemin du Pré des Murs Les Drillons 89570 Beugnon (mécanique automobile). RCS Auxerre 489276428. CIP 4601. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL23010487

(89000), 22 Rue du Puits des Dames, le 5 septembre2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laure BERTHELIN,notaire à AUXERRE (89000) 22 rue du Puits des Dames, référence CRPCEN : 89093,dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23010471

Céline BIGUEUR-PICARD - Alexandre LEROY - Marie MOGUILEWSKY
Notaires Associés
25, rue Guillaume Tell
75017 PARIS

SUCCESSIONS AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 décembre 1999,
Monsieur Jean Robert **LANUTI**, en son vivant retraité, demeurant à JOIGNY (89300)28 rue Jean Bart.
Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 22 novembre 1928.
Veuf de Madame Violette Marcelle Louise **DELIERRE** et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à JOIGNY (89300) (FRANCE), le 11 août 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline BIGUEURPICARD, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «Céline BIGUEUR-PICARD,Alexandre LEROY et Marie MOGUILEWSKY, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à PARIS 17ème, 25 rue Guillaume Tell, le 20 janvier 2023, suivi d'un acte de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Céline BIGUEUR-PICARD en date du 4 octobre2023 susnommée duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à JOIGNY89300 13 A Quai Leclerc, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception parle greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE 89000 place du Palais de Justice BP 39 89010AUXERRE CEDEX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23010472

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES
SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
JOURDAN Martial
Liquidation Judiciaire simplifiée du 03/01/2023. 4, rue du Château - 89140 SAINT-SEROTIN.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 31 août 2023.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL23010458

DISSOLUTION

MICRO TONNERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 500,82 euros
Siège social : ZAC
ROUTE DE PARIS
89700 TONNERRE
341998912 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 30 Septembre 2023, la société MCT-RLC FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est Route de Paris -ZAC 89700 TONNERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522 713 957 RCS AUXERRE a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société MICRO TONNERRE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis

AL23010380

DISSOLUTION

S-MOTORS

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 27, rue des Pres de Pâques
89340 VILLENEUVE LA GUYARD
897 858 536 RCS SENS

Le 30/09/2023, les associés ont : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Mathias SENOUSSI, demeurant à CANNES-ECLUSE (77130), 28 rue de la Grande Plaine, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL23010381

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

LUX' AUXERRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euro
sSiège social : 1 Rue de la Fontaine de Grisy
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
880 452 206 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 6 octobre 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 août 2023, déchargé Mme Adeline AYMOS-KUBIAK, demeurant 1 Rue de la Fontaine de Grisy 89530 SAINT BRIS LE VINEUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AL23010383

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX
1, place du Palais de Justice -
89000 AUXERRE
18, rue du Général Leclerc -
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00 -
www.avocats-vignet.fr

AVIS DE PUBLICITÉ

GROUPEMENT FORESTIER DES CENTAINES

en liquidation,
au capital de 323.194 euros
Siège social : Maison Forestière,
Le Bois des Centaines Nord,
89400 Bussy-en-Othe
428 562 607 RCS Sens

Suivant délibération de l'assemblée générale mixte du 18 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée du Groupement Forestier à compter de la réalisation de la vente de l'ensemble de ses biens immobiliers, laquelle est intervenue le 18 septembre 2023, ainsi que sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur amiable Monsieur Jean-Louis BOUILLIE, demeurant 25 Boulevard des Garibaldi,89100 Sens, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé au siège social,Maison Forestière, Le Bois des Centaines Nord,89400 Bussy-en-Othe. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur amiable,

AL23010384

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2J

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 400 euros
Siège social : 12 Ville Perdue,
89130 LEUGNY
480 187 921 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 05/10/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/06/2023, déchargé M. Thierry SMOLARSKI, demeurant 12 Ville Perdue, 89130 LEUGNY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AL23010385

DISSOLUTION

« L'EPICERIE DES BALKANS »

SAS Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 12 route de la Vallée des Prés
89100 SALIGNY
899 882 880 R.C.S. SENS

Suivant délibération de l'A.G.E. du 30/09/23, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/23.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame CLAVAUD Claudia demeurant 12 route de la Vallée des Prés - 89100 SALIGNY avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de liquidation est fixé au 12 route de la Vallée des Prés - 89100 SALIGNY.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S. de SENS.
Pour avis, le liquidateur,

AL23010387

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES FOURNEAUX

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 137 475,00 euros
Siège social
VENIZY (89210), les Fourneaux
341 660 207 RCS SENS
Liquidateur : M. Arnaud COQUART

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL23010419

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : L'EPICERIE AMBULANTE DE NOS AINES.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 3 Rue DE L'AUBERGE A PERREUX, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.
853649416 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2023. Monsieur Didier DUJARDIN, demeurant 3 rue de l'Auberge - PERREUX 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL23010476

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 17/10/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination :
YAPITEK
Siège Social : 1 BOULEVARD DES NOYERS POMPONS ZAC DES VAUGUILLETTES 89100 SENS
Capital : 1000 €
Activités principales : - Entreprise générale de bâtiment et tous travaux se rapportant à la construction, la rénovation, l'entretien, l'isolation, l'étanchéité, du bâtiment dans toutes ses applications - Tous travaux de parquet, de revêtement de sol, de rénovations, de peinture, de maçonnerie, de menuiserie - Travaux isolations
Durée : 99 ans
Président : M. ATES OSMAN 20 Rue Camille Matignon 89100 SENS
Immatriculation au RCS de SENS

AL23010395

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/10/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SC LES FRANCS
Forme : SC
Capital social : 100 €
Siège social : 4, rue de la Croix Saint-Marc, 89100 VILLEROY
Objet social : acquisition, administration et exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers
Gérance : M. Eric FRANCOIS demeurant 4, rue de la Croix Saint-Marc, 89100 VILLEROY
Clause d'agrément : Toute cession de parts de la société est soumise à l'agrément de l'unanimité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL23010446

AVIS DE CONSTITUTION

AVICENNE
SCI AU CAPITAL DE 1000 EUROS
Siège : 34 RUE PASTEUR 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
RCS SENS

Par acte SSP en date du 20/10/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
AVICENNE
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur,la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.
Siège social : 34 RUE PASTEUR 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
Capital : 1000 euros
Gérance : Société FS HOLDING, dont le siège social est situé 34 RUE PASTEUR89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE,représentée par Monsieur Fatih SAHIN demeurant 9 ROUTE DE MARCÉ 58180MARZY, immatriculée au RCS SENS sous le numéro 951078872.
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de SENS

AL23010448

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne), du 22 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ATELIER SOL'AIR
Siège : 22 Bis Impasse des Boussicats, 89000 AUXERRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 500 euros
Objet : Coordinatrice de formation, prestataire de service – Massothérapie, tout massage de bien-être - Vente de compléments alimentaires, huiles, cosmétiques et tous produits et accessoires se rapportant à la massothérapie - Location de local pour formation et/ou logement.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente :
Madame Martine POUGAUD, demeurant 27 Rue André Beury – Bâtiment B – 10000 TROYES
Directrice Générale :
Madame Sabine JARDON, demeurant 22 Bis Impasse des Boussicats – 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL23010485

